

CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré

Une dotation très insuffisante

Une répartition dictée par le Ministère

Un calendrier pour éviter le débat !

■ Une dotation académique divisée par 2,5 !

Mais qu'est donc devenue la loi de Programmation ?

A peine débutée en 2013, elle est déjà en chute libre.

L'Académie qui a reçu 98 emplois en 2013, n'en recevra que 40 en 2014.

Il s'agit d'un apport misérable comparé aux besoins des écoles, à la priorité des enseignants pour diminuer significativement le nombre moyen d'élèves par classe et pour répondre aux priorités ministérielles que nous partageons.

■ Une répartition entre département décidée rue de Grenelle :

Nous n'avons pas mémoire d'un tel interventionnisme du Ministère dans les prérogatives du Recteur et des Directeurs Académiques.

De manière évidente, des consignes ultra strictes ont été données (et donc suivies) pour qu'aucun département ne perde ne serait-ce qu'un poste.

Et cela qu'elle que soit l'évolution des effectifs d'élèves.

Si le SNUipp-FSU se réjouit que les départements du Cher et de l'Indre soient épargnés (dotation 0 pour environ 250 élèves chacun attendus), il considère inadmissible que le Loiret prioritairement mais aussi l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir qui gagnent beaucoup d'élèves soient à ce point si mal dotés.

Pour le Loiret qui aura gagné plus de 1 500 élèves en deux ans, les conditions de travail vont se dégrader énormément et ce sera aussi le cas en Indre-et-Loire et en Eure-et-Loir.

Quant aux trois autres départements (Loir-et-Cher, Indre et Cher) aucune amélioration ne sera possible.

En résumé, aux moyens très insuffisants reçus par l'Académie s'ajoute une répartition académique très inéquitable !

■ La carte scolaire ? C'est après les municipales !

Après le Comité Technique Académique (21/01), il ne se passera plus rien, en termes d'instances de dialogue au sein des départements, avant la fin des élections municipales !

En soustrayant ainsi au débat un sujet aussi « mineur » et peu politique que sont les projets de fermetures et d'ouvertures de classes, le Ministre commet une grosse faute de démocratie !

Il va aussi obliger à un grand resserrement du calendrier au début du mois d'avril et également rendre encore plus difficile l'organisation de la prochaine rentrée.

Pour le SNUipp-FSU, ce sont des méthodes condamnables qui ne feront rien pour la sérénité des écoles.

En résumé, la rentrée 2014 s'annonce sous des auspices de conditions de travail dégradées ou au mieux sans amélioration pour les élèves et les enseignants.